

LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS

commence avant tout derrière un bureau

Statuts et protection...

Au Québec, 2500 sites naturels sont des aires protégées. Ils sont classés selon 24 désignations juridiques et administratives différentes. Chacune de ces désignations confère un statut différent, donc un niveau de protection différent, aux milieux concernés et aux espèces animales et végétales qui les peuplent.

Public ou privé ?

Selon la tenure du milieu considéré, certaines désignations ne sont pas applicables. En effet, les possibilités de désignations pour un terrain privé ne sont pas les mêmes que pour un terrain public. Par exemple, le statut de réserve naturelle ne pourra concerner qu'un terrain privé.

Ainsi, pour mener à bien un projet de conservation, il est nécessaire de connaître en premier lieu quelle est la tenure des terres sur lesquelles le projet devra s'implanter. S'agit-il d'un terrain public ou privé ? La réponse à cette simple question permettra d'évaluer les statuts applicables au milieu ciblé et d'orienter la réflexion concernant le statut à privilégier.

Les tableaux suivants montrent la répartition des statuts possibles pour les terres publiques et pour les terres privées :

Terres publiques

Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable
Parc national
Réserve de parc national
Réserve aquatique
Réserve de biodiversité
Réserve de territoires pour fin d'aire protégée
Réserve écologique

Terres privées

Paysage humanisé
Réserve naturelle

D'autres désignations...

La désignation juridique ou administrative d'un site offre à ce dernier une protection légale en permettant d'y appliquer des règlements spécifiques.

En marge des désignations définies par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), il existe d'autres désignations plus spécifiques à certaines problématiques de conservation.

Ces désignations basées sur la reconnaissance scientifique de la valeur écologique d'un site offrent alors crédibilité et légitimité, permettant ainsi d'appuyer des mesures et des projets de conservation.

RAMSAR	Convention sur les zones humides d'importance internationale
ZICO	Zones importantes pour la conservation des oiseaux
MAB	Programme sur l'homme et la biosphère de la Réserve de la biosphère de l'UNESCO



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

